



ATELIER AFORCE 2024

Incendies forestiers : Quelles perspectives pour prévenir les risques en contexte de changement climatique ?

Définition du risque lié aux incendies de forêt

*Campus AgroParisTech-Saclay,
20 et 21 mars 2024*

Éric RIGOLOT, INRAE – URFM, Avignon





Définition

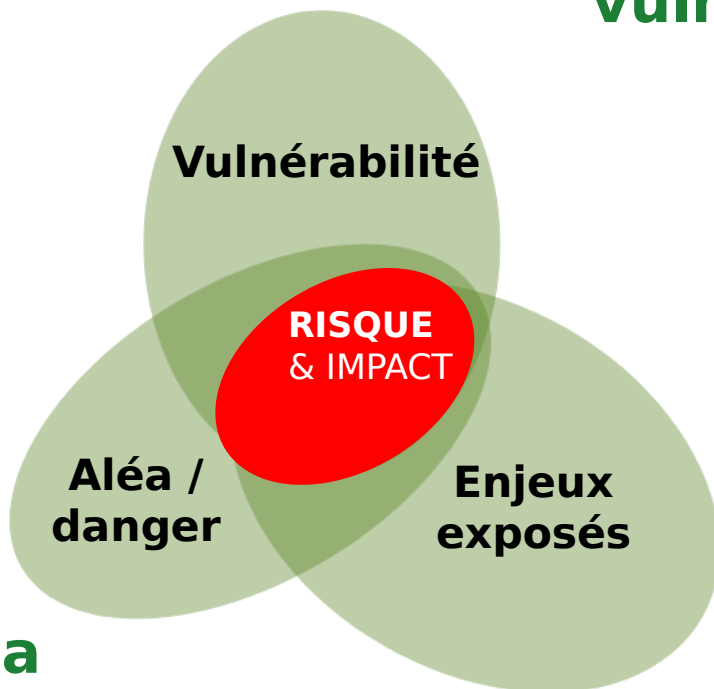
Probabilité qu'un évènement dommageable survienne

**Évaluation du
risque :**

**(1) Qu'est-ce qui
peut arriver
de grave ?**



**(2) Quelle est la
probabilité
que ça arrive ?**



**(3b) Sont-elles
vulnérables ?**



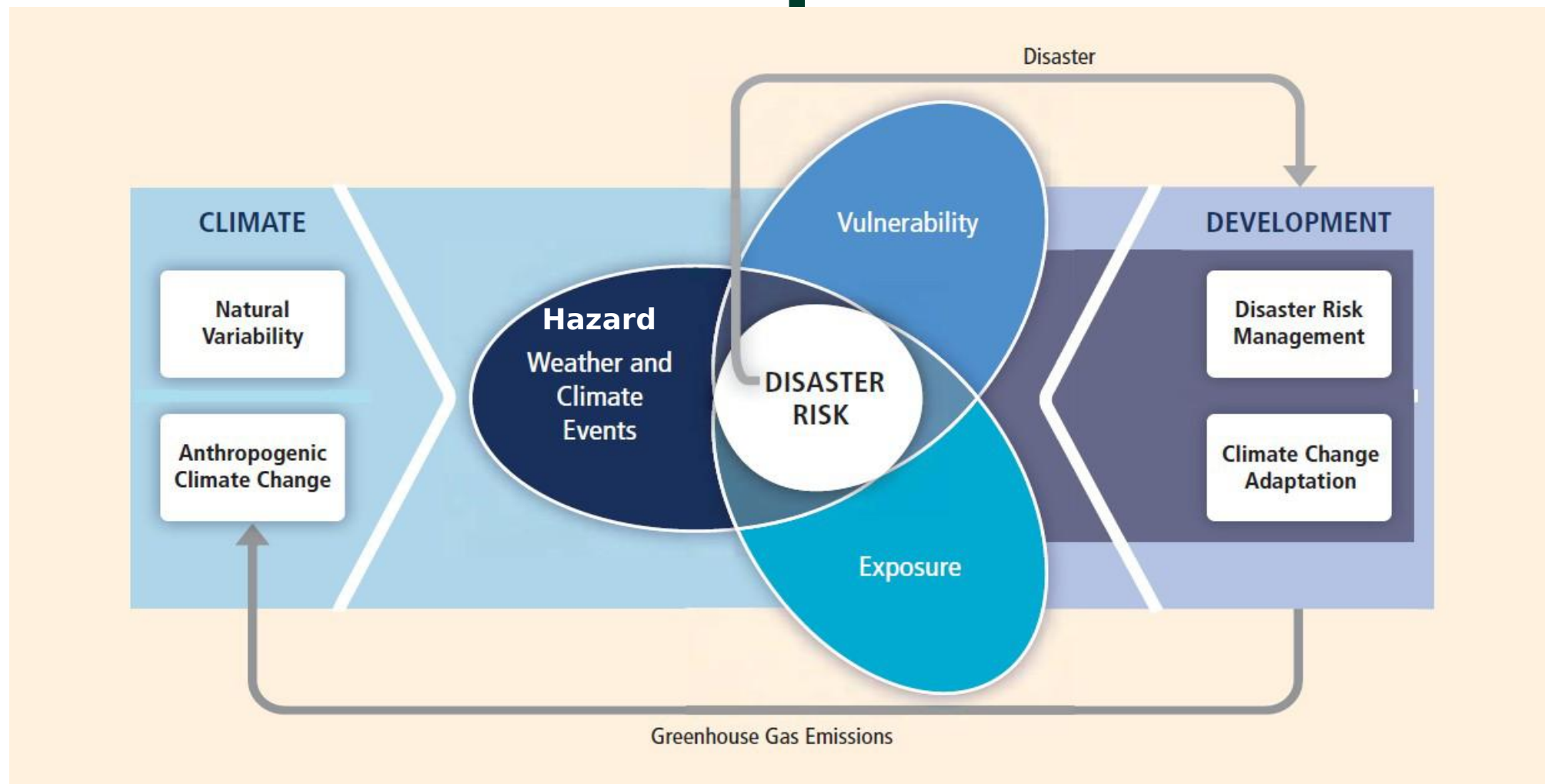
**(3a) Y a-t-il des
valeurs exposées ?**



**(3) Quelles
sont les
conséquences ?**



Le cadre conceptuel du Giec



IPCC, 2012: Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation.



Risques liés aux feux de forêt

Composantes du risque



Forêt : structure, composition et état sanitaire
Habitations : modalités constructives
Vies humaines : niveau d'exposition

Vulnérabilité

**RISQUE
& IMPACT**

**Aléa feu
de forêt**

**Enjeux
exposés**

Puissance du feu
- biomasse combustible

Occurrence du feu
- météorologie
- sensibilité de la végétation
- allumage de feux



La forêt et ses services
Les infrastructures humaines
Les vies humaines





Gestion du risque

Agir sur toutes les composantes du risque



Ex. Gestion du combustible
Agir sur l'intensité du feu

Agir sur l'occurrence du feu
Ex. Réduction des causes

Aléa feu de forêt

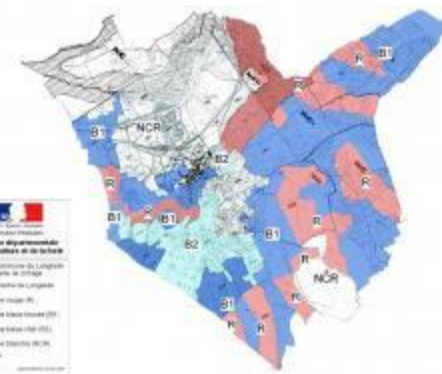
Vulnérabilité

RISQUE & IMPACT

Enjeux exposés



Ex. Protection de l'habitat
Agir sur la résistance au feu des enjeux



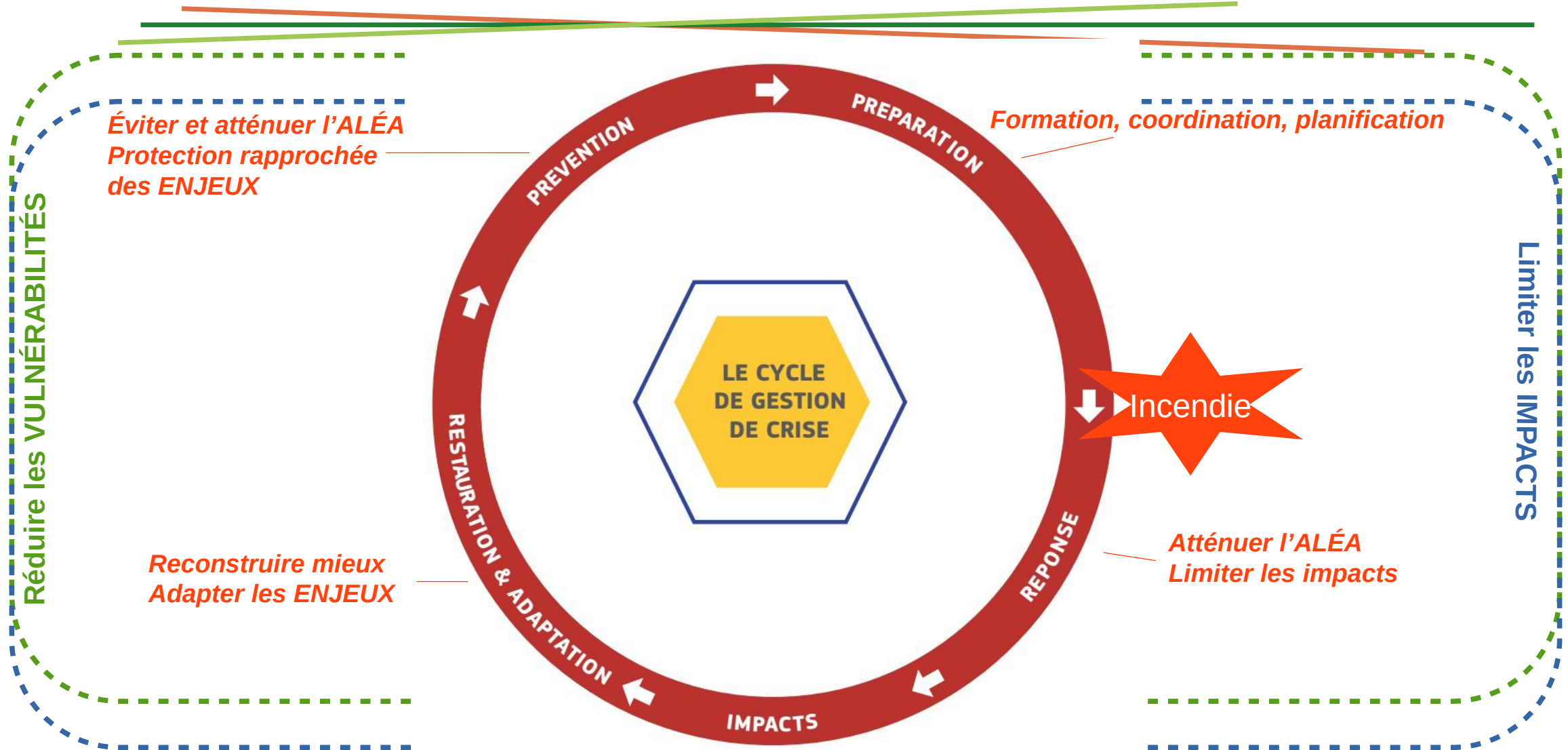
Agir sur la limitation des enjeux exposés
Ex. Contrôler le développement de l'urbanisation dans les zones exposées au risque





Gestion du risque

Le cycle de gestion de crise





Aléas subi / induit

Note technique du 29 juillet 2015 relative à la prise en compte du risque incendie de forêt dans les documents de prévention et d'aménagement du territoire

Aléa subi : traduit les caractéristiques d'un incendie établi qui impacte le lieu considéré.

Aléa induit : définit les caractéristiques d'un incendie émanant du lieu considéré et qui génère une menace pour les enjeux situés dans sa direction de propagation.



Caractérisation et qualification de l'aléa

[MEDDE, MLETR - Note technique du 29 juillet 2015]

- Une analyse essentiellement axée sur l'**aléa subi**
- Modalités de **caractérisation de l'aléa** : la méthode dimensionnée et la méthode indiciaire
- Aléa / **conditions de référence**
 - Intensité du front de feu, localisations préférentielles, surfaces brûlées, principales directions et vitesses du vent, teneur en eau de la végétation, hygrométrie de l'air, vitesse de propagation moyenne et présence de sautes
 - Ne pas prendre en compte les incendies en conditions exceptionnelles en référence (PPRif)
 - Prise en compte du **débroussaillage** effectif de certaines zones (participe à la défendabilité)
 - Zones forestières **préalablement détruites** par un incendie ou une tempête : végétation reconstituée
 - Zones forestières **régulièrement exploitées** : retenir le stade le plus combustible
- Privilégier les méthodes donnant des **résultats dimensionnés** et notamment en ce qui concerne l'intensité potentielle du feu, qui doit être reliée aux dégâts potentiels (recommandation d'une hiérarchisation en 5 classes d'aléas)



Messages à retenir

- **L'aléa n'est pas le risque**

- Dépasser la mesure de l'aléa pour une évaluation complète du risque
- Valoriser tous les leviers de la **gestion du risque**
- **L'enjeu** est l'entrée principale de l'évaluation du risque
 - Comment intégrer les différents enjeux ?

=> Présentation de jeudi après midi :

*Vers la gestion des **risques multiples** : Quels enjeux pour intégrer cette nouvelle dimension dans les problématiques sociétales et scientifiques liées à la gestion forestière ?*

Merci pour votre attention !

